

## **Raoul Georges NICOLO**

Eminent scientifique Guadeloupéen, Raoul Georges NICOLO a donné son nom à la médiathèque municipale du Gosier.

Ses travaux de recherche portaient **sur les télécommunications et la physique nucléaire**.

Ses inventions :

- Bloc de commutation pour la télévision multi-canal, permettant la réception de plusieurs chaînes sur un même poste de télévision.
- Dispositifs de contrôle de la réactivité des piles atomiques en régime sous-critique.
- Introduction de l'électronique dans les appareils de contrôle nucléaire.

### **1- Le premier guadeloupéen titulaire d'un Doctorat ès Sciences.**

Georges NICOLO est né en Guadeloupe, au Gosier, de parents agriculteurs.

Après de brillantes études au Lycée Carnot de Pointe à Pitre, il s'envole pour Paris où il poursuivra ses études.

Le 14 mai 1962, il devient le premier guadeloupéen diplômé d'un Doctorat ès Sciences de la Faculté des Sciences de Paris, devant un jury présidé par le professeur COTTE, assisté des professeurs BLAQUIERE et RIOU.

Il est Docteur en Physique Nucléaire et a été reçu avec la mention « Très honorable ». Il a dédié ce diplôme au Duc de BROGLIE, son directeur de thèse et prix Nobel de Physique Nucléaire. Premier guadeloupéen diplômé en Etudes Supérieures d'Ingénierie radio-électrique de l'Ecole Centrale de T. S. F. (télévision sans fil), ses travaux portaient sur l'amélioration de la technologie de l'information télévisuelle ainsi que le contrôle et la réalisation de réacteurs nucléaires.

C'est le premier guadeloupéen Ingénieur au Commissariat à l'Energie Atomique.

### **2- Un grand inventeur du XXe siècle**

Il est l'inventeur du bloc de commutation pour la télévision multi-canal (c'est à dire la technicité permettant la réception de plusieurs chaînes sur un même poste de télévision). Il a également travaillé sur le tube cathodique.

Il est l'inventeur des dispositifs de contrôle de la réactivité des piles atomiques en régime sous-critique.

Il est l'initiateur de l'introduction de l'électronique dans les appareils de contrôle nucléaire. La France lui doit la réussite de son programme d'électricité civile à l'énergie nucléaire.

Il a assis sa renommée internationale en écrivant des ouvrages scientifiques, dont :

- « La pompe à diode, son application au comptage de particules nucléaires et à la détection des excursions de puissance des piles et réacteurs atomiques ».

- « L'électronique dans les appareils de contrôle nucléaire ».

Professionnellement, il s'est illustré encore en participant à l'amélioration de la technologie de l'information télévisuelle, se chargeant du suivi des projets de contrôle des réacteurs nucléaires français et de la réalisation de réacteurs nucléaires d'enseignement dont notamment ULYSSE et des prototypes tels que ISIS, CABRI et des surrégénérateurs tels que PHENIX et SUPERPHENIX.

### **3 – Un homme engagé**

Raoul Georges NICOLO s'est impliqué pour défendre la cause nègre en général et des intérêts de la jeunesse guadeloupéenne en particulier.

Pour lui, le sens critique des Guadeloupéens doit être aiguisé par la science à travers une démarche visant à promouvoir le sens des responsabilités et des devoirs tout en luttant contre l'aliénation culturelle, la migration systématique vers la métropole, l'ignorance et l'assistanat perpétuel.

Il a également été l'instigateur des cérémonies officielles en mémoire du Gouverneur Félix EBOUE, a commis l'ouvrage « Pour le triomphe de la Démocratie dans les DOM ».

Il a longtemps milité au sein du mouvement associatif ultramarin.

Cet engagement a donc naturellement connu une traduction politique puisque Raoul Georges NICOLO a également été candidat à l'élection présidentielle de 1981. Son nom n'est pas inconnu des étudiants de droit, puisqu'il a donné son nom à un célèbre arrêt du Conseil d'Etat du 20 octobre 1989. Cette décision fondamentale de la jurisprudence administrative marque l'arrêt du contrôle de la compatibilité d'une loi avec les stipulations d'un traité, même lorsque la loi est postérieure à l'acte international en cause, en application de l'article 55 de la Constitution.

Il fut enfin élu conseiller municipal de sa commune, Le Gosier, de 1983 à 1989.